



PREAVIS MUNICIPAL No 953-14

Sainte-Croix, le 24 octobre 2014
Au conseil communal de et à Sainte-Croix

Rapport-préavis à la motion de Monsieur Thierry Luthringer « Projet d'étude d'une 3^{ème} salle de sport »

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Objet de la motion

En date du 9 décembre 2013, Monsieur Thierry Luthringer a déposé une motion demandant à la Municipalité un « *Projet d'étude d'une 3^{ème} salle de sport* ».

Cette motion va dans la vision de la Municipalité. Le projet d'une 3^{ème} salle de sport est prévu dans le Programme de législature de la Municipalité 2011-2016¹ et dans le plan d'investissement de la Municipalité.

Situation actuelle

La nouvelle Entente scolaire des Communes de Baulmes, Bullet, Mauborget, Sainte-Croix et Vuiteboeuf vient d'être adoptée par le Conseil d'Etat en date du 17 septembre 2014. Ceci est le point de départ pour les réflexions futures concernant les écoles. En effet, nous sommes partenaires avec les communes de l'Entente et le projet de construction d'une 3^{ème} salle a été stipulé dans le document et ses annexes.

D'autre part, nous avons également le projet de construction du nouveau bâtiment à la Rue des Métiers 3 qui devrait accueillir de nouvelles classes d'école, la garderie et l'Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) et les classes du Centre Professionnel du Nord Vaudois (CPNV). Actuellement ce projet est en traitement à la Cour de Droit administratif du Canton de Vaud qui doit se déterminer sur un recours lié à la mise à l'enquête. Ce projet Métiers 3 est étroitement lié avec la construction d'une nouvelle salle de sport. Le CPNV est un utilisateur important, la fréquentation est en augmentation par rapport à la projection d'utilisation effectuée avant la construction du Centre sportif.

Un état des lieux des infrastructures sportives actuelles doit être entrepris. Cet état des lieux devra prendre en compte le développement des besoins des sociétés utilisatrices de salles de sport, ainsi que la croissance régulière de notre population (Effectif qui pourrait atteindre 6'000 habitants à un horizon de 10 à 15 ans).

¹ http://www.sainte-croix.ch/images/files/municipalite/programme_legislature_2011_2016.pdf

Propositions de la Municipalité

Il est nécessaire d'analyser en priorité les besoins, et par ce préavis, la Municipalité rejoint la proposition de M. Luthringer de former une commission ad-hoc afin de répondre à cette question. La commission sera nommée par la Municipalité avec des représentants :

- de la Municipalité
- du Conseil communal
- de la nouvelle Commission sportive en création
- de représentants des écoles et de l'enseignement professionnel
- d'autres intervenants externes

La commission devra réaliser un cahier des charges des besoins d'infrastructures liés aux obligations légales et utilisation des dites infrastructures. Ce cahier des charges devra contenir les surfaces, les besoins des sociétés et de l'enseignement ainsi que du calendrier envisagé.

En fonction du rapport de cette commission, un nouveau préavis pour un crédit d'étude de faisabilité avec coût, implantation et les répercussions financières sera établi. Un montant de Chf 50'000.-- est inscrit à cet effet au plan d'investissement 2015.

CONCLUSION

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINTE-CROIX

sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de sa Commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

d é c i d e :

- **de prendre acte** du rapport de la Municipalité concernant la motion de Monsieur Thierry Luthringer « Projet d'étude d'une 3^{ème} salle de sport ».

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :



F. THEVENAZ



Le Secrétaire :



S. CHAMPOD

Délégués municipaux : M. Cédric Roten, Municipal
M. Philippe Duvoisin, Municipal
M. José Gonzalez, Municipal